



A La Roche de Glun, le 28 juillet 2023

COMMUNIQUÉ MUNICIPAL

Suite à de nombreuses interrogations de nos concitoyens sur le traditionnel feu d'artifice Rochelain la mairie vous informe :

Pourquoi pas de feux d'artifice qui de plus se coupleraient avec les fêtes nautiques ?

Pour 2023 ce sont essentiellement des contraintes financières qui nous ont conduits à ne pas tirer de feux d'artifice lors des fêtes nautiques de 2023.

Pour l'élaboration du budget 2023 voté à l'unanimité en conseil municipal nous avons dû prendre en compte de nombreuses augmentations prévisionnelles : plus 28% pour nos factures électricité, 100% pour nos assurances, les augmentations salariales..., il a fallu aussi intégrer les échéances supplémentaires de 115 000€ de remboursement des emprunts concernant les prêts de 2 000 000€ pour la construction du gymnase.

Il a fallu faire des choix, nous avons privilégié les actions envers nos scolaires : un séjour pour 3 classes de maternelle à Crupies (6250€ de participation communale), le programme danse à l'école élémentaire (4200€ de participation communale) ainsi que les sorties culturelles, sportives...

Pour l'équilibre budgétaire le seul levier nous restant est l'augmentation des impôts locaux (taxes foncières du foncier bâti et non bâti payées par les propriétaires). Nous avons dû les augmenter de 5% (ce qui est déjà une forte augmentation).

Le coût d'un feu d'artifice est de l'ordre de 15 000 à 20 000€ (artificier et coûts induits) cela aurait représenté une augmentation supplémentaire de 1,5 à 2% des taux d'imposition. Ce choix n'était pas raisonnable.

Il y avait aussi une prise en compte des conditions climatiques car depuis avril notre commune est classée en alerte renforcée sécheresse

Nous sommes conscients que l'absence du feu enlève un attrait aux fêtes nautiques, c'est pourquoi nous devons réfléchir ensemble (commune, associations, etc.) pour les années à venir à une formule renforçant cet attrait, compatible avec les finances communales et indépendante des contraintes climatiques.

**Monsieur le Maire
Michel Gounon**